

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de MAUPERTHUIS	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Départementale 402	37	+ 830	38	+ 380	3	100	
Départementale 402	38	+ 380	39	+ 20	4	30	
Départementale 402	39	+ 20	39	+ 940	3	100	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Otta



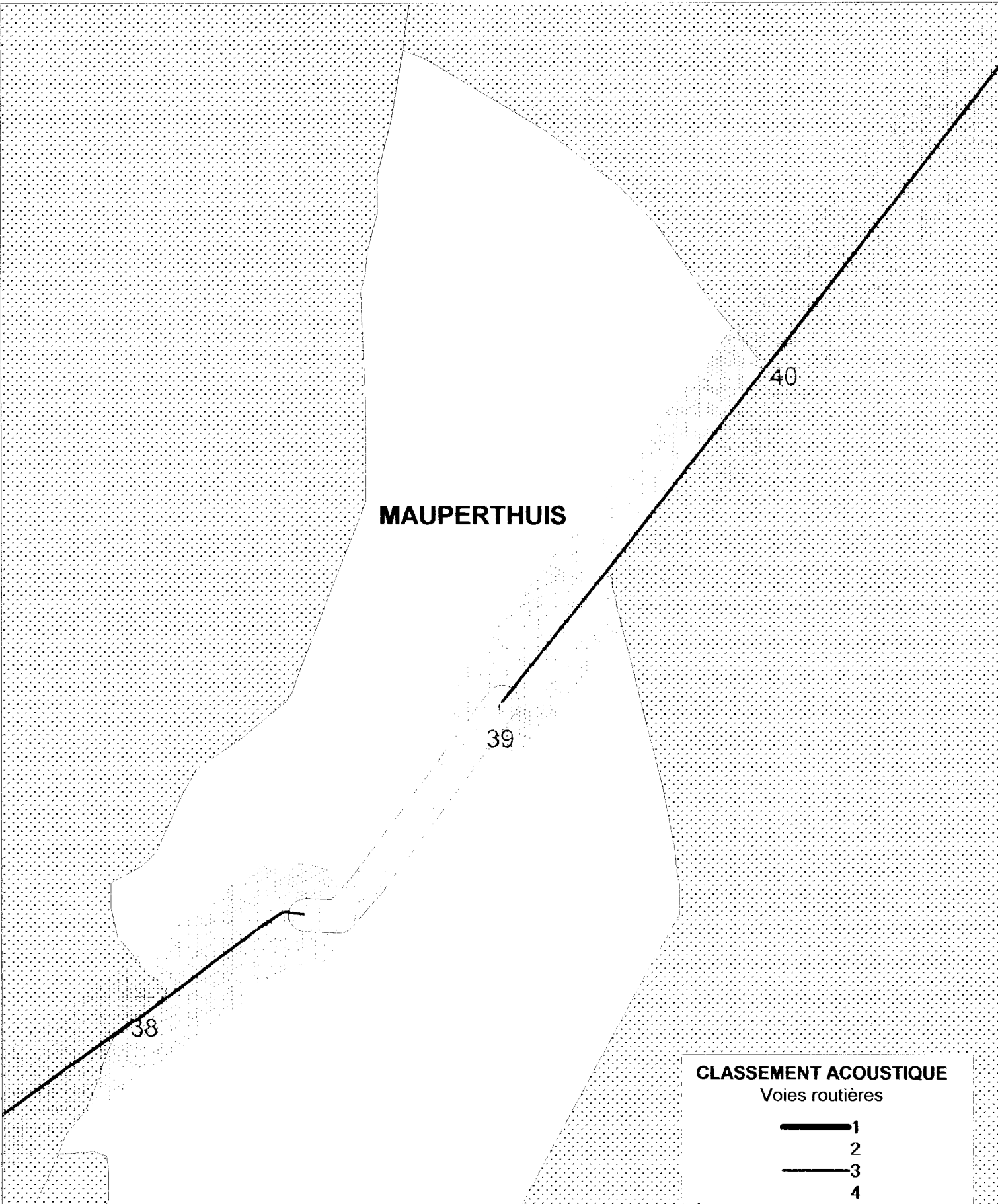
Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAIAC102
en date du 19 ~~MAR~~ 1999

Le Préfet,

Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN

MAUPERTHUIS



CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 39 DAIAC/102
en date du 19 MAI 1999

Lignes SNCF TGV RER

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

Dominique Ottavi

